

Réunion du Comité Social et Economique Central (CSEC)

Cette réunion du CSEC avait pour ordre du jour :

- Information sur les mesures Handicap issues de la Conférence Nationale du Handicap et de la Loi LPE
- Bilan du processus rénové de recrutement externe des conseillers
- Poursuite de l'information sur la politique sociale

1

Information sur les mesures Handicap issues de la Conférence Nationale du Handicap et de la LPE

Deux mesures issues de la Conférence Nationale pour le Handicap sont intégrées à la Loi Plein Emploi (LPE).

L'orientation, confiée jusque là aux MDPH, était faite d'une manière trop automatique et administrative sans même rencontrer la personne. L'objectif affiché motivant le transfert de l'orientation vers le service public de l'emploi (SPE) est de sortir de ce schéma.

Dans la mise en œuvre par le SPE, il est prévu une prise en charge par Cap Emploi pour la réalisation du diagnostic et par France travail la rédaction de l'avis sur l'orientation des personnes. Les MDPH conservent la responsabilité de la prise de décision sur l'orientation en milieu ordinaire ou protégé.

FO fait le constat du manque de moyens des MDPH pour organiser l'orientation vers l'emploi et interroge la Direction Générale sur les moyens financiers et humains qui seront donnés au SPE, dont France travail, pour mettre en œuvre cette nouvelle mission supplémentaire.

La DG précise qu'il n'y a pas de budget supplémentaire pour l'extension du pilote !

Une fois de plus c'est France travail qui va prendre en charge cette nouvelle mission en auto-financement. Toujours ça de pris sur d'éventuelles augmentations de salaire.

Quelques éléments de bilan de la première phase du pilote, sans pour autant fournir ceux sur l'évaluation de la charge de travail des agents :

Allier	Charente-Maritime	Haute Savoie	Somme	Val d'Oise
36 dossiers transmis	30 dossiers transmis	26 dossiers transmis	66 dossiers transmis	22 dossiers transmis
9 diag terminés	7 diag terminés	14 diag terminés	16 diag terminés	7 diag terminés
6 immersions (PMSMP)	1 immersion (PMSMP)	7 immersions	1 immersion	3 immersions (dont 2 Mispé)
1 proposition ESAT		10 propositions ESAT	6 propositions ESAT	2 propositions ESAT
1 proposition ESRP	3 propositions ESRP		3 propositions ESRP	
7 propositions MO	4 propositions MO	4 propositions MO	7 propositions MO	5 propositions MO

Vos représentants **FO** :

Allaoui ATTOUMANI, Loïc BARBOUX, Guillaume BLAIN, Ghislain BONNICHON, Emmeline CADOT, Mickael CARI, Etienne GUILLET, Isabelle HOARAU DE BOISVILLIERS, Natalia JOURDIN, Khalid MAHKOUT, Alain THALY

Rejoignez-nous !

Adhérez



<https://fofrancetravail.fr> Contact : syndicat.fo@francetravail.fr

Région	Département
Corse	Hte Corse-2B
Grand Est	Hte Marne-52 Ardennes-08
Bretagne	Côtes-d'Armor - 22
Occitanie	Gard-30
Pays de la Loire	Maine et Loire-49
Bourgogne France Comte	Territoire de Belfort-90
Normandie	Orne-61 Manche-50
Centre Val de Loire	Eure et Loire-28
Provence Alpes Côte d'Azur	Alpes de Hte Provence-04

L'élargissement du pilote se fera à partir d'octobre prochain à 11 nouveaux départements

La Direction Générale confirme que le CSEC sera consulté avant la généralisation à l'ensemble des territoires prévue pour janvier 2027.

2

Bilan du processus rénové de recrutement externe des conseillers France Travail

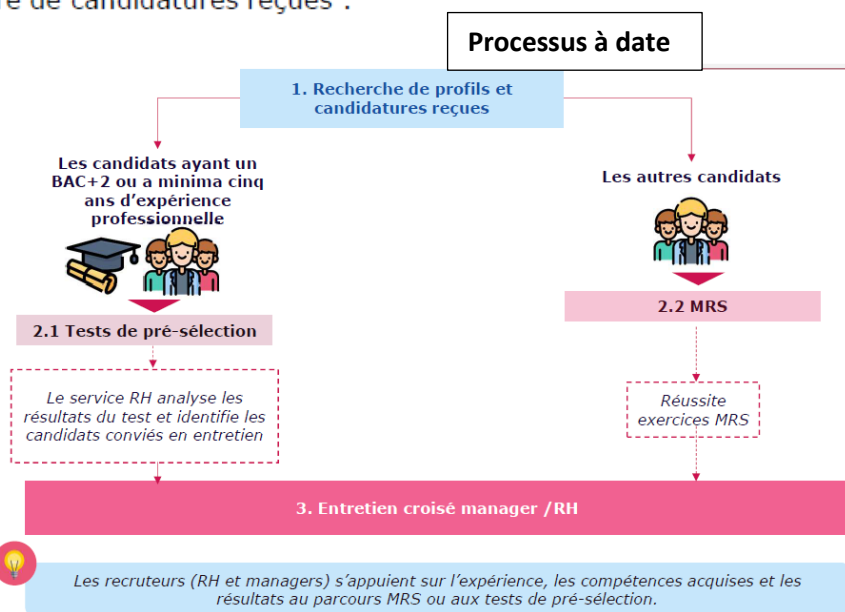
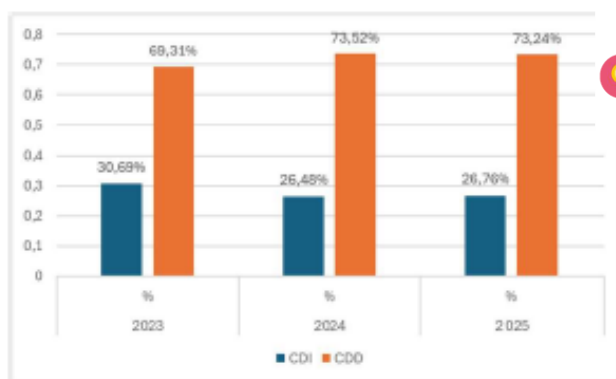
Pour mémoire, la Direction Générale a décidé de modifier le processus de recrutement externe en 2023 au motif de (prétendues) tensions sur le marché du travail et l'évolution des métiers, pour adopter deux circuits en abandonnant l'obligation d'avoir un niveau BAC+2.

Cf. données BIRH arrêtées au 30/06/2025

Nombre d'offres diffusées (conseiller emploi par dominante + conseiller GDD + conseiller MRS) et nombre de candidatures reçues :

	Nb Offres	Nb Candidatures
2023	2 659	75 334
2024	1 973	70 996
2025- 1er sem.	1 325	51 154

Essentiellement en CDD



Les établissements de France travail qui recrutent le plus : Ile-de-France, Auvergne Rhône-Alpes, Occitanie

France travail recrute majoritairement en CDD (motif : remplacement des conseillers)

Rejoignez-nous !

Vos représentants **FO** :

Allaoui ATTOUMANI, Loïc BARBOUX, Guillaume BLAIN, Ghislain BONNICHON, Emmeline CADOT, Mickael CARI, Etienne GUILLET, Isabelle HOARAU DE BOISVILLIERS, Natalia JOURDIN, Khalid MAHKOUT, Alain THALY

Adhérez



<https://fofrancetravail.fr> Contact : syndicat.fo@francetravail.fr

Au regard des éléments de bilan fournis, **FO** constate que :

- La MRS (méthode de recrutement par simulation) s'avère très décevante dans cette situation car elle nécessite un fort taux de candidats validés pour aboutir finalement à un taux d'embauche plus de deux fois plus faible (12%) que les tests classiques (27%) ;
- La MRS n'est pas nécessaire pour les recrutements de conseillers France Travail étant donné l'absence de tension particulière dans le recrutement à France Travail (36 candidats en moyenne par offre) ;
- La Direction Générale dévoie la MRS qui doit rester centrée sur des recrutements en nombre en présence de réelles tensions de recrutement pour des emplois ne nécessitant pas un haut niveau de qualification.

FO considère que les nouvelles modalités de recrutement externe mises en œuvre ne sont donc pas concluantes.

Nonobstant, la DG décrète à la volée que le test est concluant...comme d'habitude.

Elle estime que par cette méthode France Travail a attiré des profils nouveaux n'ayant parfois aucun diplôme.

Pour **FO** ce souhait d'attirer des profils moins diplômés a pour but de faire pression sur les salaires et de répondre à des métiers, demain moins qualifiés (« gestionnaire de portefeuille » et non plus « conseiller », des outils à base d'IA qui géreront certaines tâches à la place de l'agent ...) et donc moins rémunérés potentiellement.

La DG précise que ces nouvelles modalités ont été créées pour répondre aux demandes des régions ayant du mal à recruter comme par exemple les transfrontalières (*dont on sait que c'est la question salariale qui pose problème*).

FO demande à connaître les bassins sur lesquels les Directions Régionales estiment qu'il y a des difficultés de recrutement. *Pas de réponse de la part de la DG ...*

La Direction indique que les régions sont satisfaites de ce nouveau processus. Selon elle, la MRS leur a permis d'avoir des candidatures différentes (*sans détailler ce propos*). La DG reconnaît néanmoins que la MRS est plus chronophage.

La Direction rajoute que si les exercices MRS sont partout les mêmes les Directions ont pris des marges de manœuvre sur le niveau de résultat de réussite pour choisir les candidats aux entretiens.

Bref, quoi qu'on dise, quoi qu'on argumente, quoi qu'on prouve... la DG a toujours raison, c'est bien pour ça que c'est la DG non ?

Vos représentants **FO** :

Allaoui ATTOUMANI, Loïc BARBOUX, Guillaume BLAIN, Ghislain BONNICHON, Emmeline CADOT,
Mickael CARI, Etienne GUILLET, Isabelle HOARAU DE BOISVILLIERS, Natalia JOURDIN, Khalid
MAHKOUT, Alain THALY

<https://fofrancetravail.fr> Contact : syndicat.fo@francetravail.fr

Rejoignez-nous !

Adhérez



Poursuite de l'information sur la politique sociale

Outre les questions posées et les sujets évoqués lors de la précédente séance (voir CR précédent), un certain nombre de questions complémentaires sont posées par **FO** relatives :

- à la politique de l'établissement au regard du vieillissement de la population des agents qui est susceptible de produire des effets d'absentéisme, de maladie professionnelle ou autre, d'inaptitude et de prévention des risques ;
- à la nécessité de compiler nationalement un certain nombre de rapports régionaux (Assistants Sociaux du Travail, Médecin du Travail, Accidents de Travail...) pour établir des éléments d'analyse et de cadrages qui pourraient être nécessaires ;
- au nombre de jours de congés maladies qui ont été perdus au regard du maintien de congés payés durant la même période.

4

Vos représentants **FO** :

Allaoui ATTOUMANI, Loïc BARBOUX, Guillaume BLAIN, Ghislain BONNICHON, Emmeline CADOT,
Mickael CARI, Etienne GUILLET, Isabelle HOARAU DE BOISVILLIERS, Natalia JOURDIN, Khalid
MAHKOUT, Alain THALY

Rejoignez-nous !

Adhérez



<https://fofrancetravail.fr> Contact : syndicat.fo@francetravail.fr